Manuel utilisateur TESA +



Juillet 2020 Version 9

Sommaire

Accès à l'espace privé	<u>p:5</u>
L'adhésion	<u>p:9</u>
La gestion des taux	<u>p:16</u>
Le menu TESA +	<u>p:23</u>
L'embauche	<u>p:25</u>
Les documents produits à l'embauche	<u>p:43</u>

Les contrats TESA de mes salariés	<u>p:47</u>
Le « volet social »	<u>p:51</u>
Le Bulletin de salaire	<u>p:68</u>
Les documents disponibles	<u>p:75</u>
Saisies complémentaires pour les groupements	
d'employeurs	<u>p:80</u>
Particularités des apprentis	<u>p:83</u>

Quelques précisions d'utilisation

- -> Données avec * sont des données obligatoires
- -> Possibilité d'aide en ligne avec le pictogramme
 - (Tous les pictogrammes ne sont pas systématiquement renseignés par des aides en lignes)

?

 Pour éviter toute erreur, utiliser uniquement les boutons
 Précédent / Suivant présents en bas de chaque page du service et non les boutons proposés par votre navigateur.

santé famille retraite services	Marne Arde	nnes Meuse		1 >	L Mon espace	e privé	Se connecterS'inscrire
P articulier	Exploitant	Employeur	Partenaire	Elu MSA	Votre MSA	Rechercher	Q
		r	Se conne	ecter à Mon es	pace privé	× Fermer	
		Se connec (uniquemen	t er avec France It pour les particuli	Connect ers)			
				S'identifier ave FranceConne	ec ct		
	2	🤰 Se connec	ter	🚣 s'i	inscrire		
		Identifiant Où trouver moi Mot de passe J'ai oublié mon	n identifiant ? mot de passe e connecter	Vous Inscr main	n'avez pas encore de c ivez-vous rapidement d tenant. S'inscrire	ompte MSA ? ès	



Mon espace privé : entreprise

Mes derniers règlements

04 septembre 2019		Mes documents
D Prélèvement		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
27 août 2019		Mon compte >
II Prélèvement	€	
08 août 2019		Actualités
D Prélèvement	€	18 septembre 2019 DSN, mode d'emploi
	Mon compte adhérent	18 septembre 2019 La DSN en questions (FAQ)
		18 septembre 2019
Services en ligne		Obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) : du changement en 2020
Attestations / Exploitation	Factures et règlements	
> Demander mes attestations professionnelles	> Consulter mes factures d'assurances sociales	
> Consulter le relevé parcellaire	> Régler mes factures	
Voir tous les services	Voir tous les services	
Dépôt de fichiers déclaratifs	Tesa : DPAE, bulletin de salaire	
 Déposer et suivre un fichier déclaratif (DRP / DPAE / DTS) 	 > Tesa simplifié (uniquement CDD) > Tesa+ (CDI et CDD) 	

Le lien TESA + permet de gérer :

L'adhésion

□ La gestion des taux

L'embauche (DPAE) et la sans embauche

Les saisies des données sociales (volets sociaux)

Les bulletins de salaires

Le suivi des contrats

Le Registre Unique du Personnel

L'accès aux documents



MSA Marne Ardennes Meuse > Mon Espace Privé > Titre Emploi Service... > Adhésion

? 🖂 ★ 👔

Information Adhésion TESA

Le « Titre Emploi Service Agricole » vous permet de réaliser l'ensemble des formalités sociales liées à l'embauche d'un salarié.
Vous pouvez utiliser le TESA pour : • l'emploi de tous vos salariés en CDI et/ou CDD, si vous embauchez 20 CDI au plus • l'emploi de tous vos salariés en CDD d'une durée maximale de 119 jours consécutifs ou non sur l'année, si vous embauchez plus de 20 CDI.
Nous vous invitons à compléter au plutôt les données générales du service et les caractéristiques des organismes pour lesquels la MSA n'assure pas le recouvrement des cotisations. Une fois validées, vous pourrez à tout moment de l'année venir à partir du menu accueil du service TESA, modifier les données préalablement renseignées.
Le TESA repose sur un principe déclaratif, la responsabilité des données transmises et les corrections à apporter au besoin, vous incombent.
J'ai pris connaissance de cette information, je ne souhaite plus voir cet écran.
Annuler Suivant

L'adhésion



Le module Adhésion 1/4

Informations d'adhésion obligatoire pour accéder à toutes les fonctionnalités du TESA+. Information non modifiable si les informations affichées sont erronées : contacter votre MSA

Adhésion - informations générales employeur

Le	.es champs marqués d'un [*] sont obligatoires						
Ir	Informations générales employeur						
				?			
GF	PT EMPLOYEURS LE PREZ DES II	LES (44047258700011)					
	Adresse d'implantation et de o	correspondance :					
	MAS D'ESPIARD QUAI DU ROUI	DADOU - 30300 VALLABREGUES	5				
	Mode de paiement des cotisa	tions sociales :					
	Chèque depuis le 13/10/2017						
	Titulaire du compte :						
	Numéro de compte IBAN :						
7	Code BIC :		Pays :				
	Banque :	Guichet :	N° Compte :				

Si les informations affichées ne sont pas correctes, veuillez prendre contact avec votre MSA.

Précédent Suivant

> Retour à l'accueil

Le module Adhésion

Adhésion - renseignements complémentaires Les champs marqués d'un * sont obligatoires Convention collective Si besoin, outil de 1 recherche Si vous ne connaissez pas le code IDCC de votre convention collective cliquez sur le lien : Recherche d'une convention collective IDCC L'effectif moyen des Convention collective IDCC de CDI de l'entreprise au Viticulture Champagne 8216 **Remplir la rubrique** l'établissement : 31 décembre est égal à des renseignements la moyenne des effectifs Production DSN mensuels des CDI complémentaires : la ? Effectif global de votre entreprise au 31 décembre dernier (CF. Art L620 du code du 0 convention collective, travail) ou si celle-ci n'existait pas quel est votre effectif à ce jour ? Effectif CDI de votre entreprise au 31 décembre dernier les éléments pour la 0 ou si celle-ci n'existait pas quel est votre effectif à ce jour ? Pour un Employeur sans production de la DSN, exercice comptable 31/07 Quelle est la date de clôture de l'exercice comptable (au format JJ/MM) ? Indiquer la date de la complémentaire clôture au 31/12 santé et vérifier Pour ce même établissement Utilisez-vous TESA dans une autre MSA ? Oui
Non l'adresse mail Oui Non Faites yous des déclarations DSN via un autre canal ? Information nécessaire complémentaire pour Si oui, le TESA va générer la dernière fraction possible, c'est-à-dire la 9/9. Pour les autres DSN que vous produisez pour la production des en dehors du TESA, vous pouvez utiliser les fractions de 1 à 6 et le nombre total de fractions à indiquer est 9. fractions DSN l'envoi de Complémentaire santé ? l'information sur la Oui
Non Utilisez-vous le versement santé pour vos CDD de moins de 3 mois ? Sur demande écrite facture Informations facturation d'un salarié ayant une ? CFS individuelle et Adresses de contact pour information facture (ex : problème sur bulletin de salaire, mise à disposition de la facture TESA, etc.). Vous pouvez saisir 2 adresses mail en complément responsable Adresse mail principale Adresse mail complémentaire 1 Indiquez une adresse Adresse mail complémentaire 2 mail complémentaire Annuler Précédent Suivant pour envoi de la facture

2/4

Le module Adhésion : Recherche IDCC



Recherche conventions collectives IDCC

Afin de trouver votre convention collective IDCC, veuillez saisir tout ou partie du code (4 caractères) ou une partie significative du libellé (3 caractères minimum). Appuyer sur rechercher. Valider votre sélection lorsque votre choix est fait.

Votre convention collective IDCC :

provence

Rechercher

Séle	ection	Codes IDCC	Libellés IDCC
	0	0601	Convention collective de l'industrie hôtelière des Alpes de Haute-Provence (hôtels cafés restaurants, HCR)
	•	1779	Convention collective du bâtiment de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur concernant les ouvriers employés par les entreprises occupant jusqu'à 10 salariés
	0	1780	Convention collective du bâtiment de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur concernant les ouvriers employés par les entreprises occupant plus de 10 salariés
	0	2630	Convention collective des industries métallurgiques des Bouches-du-Rhône et Alpes- de-Haute-Provence
• 0	0	9041	Exploitations agricoles Alpes de Haute Provence
			Précédent Suivant

Recherche

par mot clé

Le module Adhésion 3/4

Accès à un récapitulatif à valider

> Cette coche permet de vérifier que vous avez bien lu les conditions de validation et que vous les acceptez. La case doit être cochée pour valider la déclaration

Récapitulatif avant validation de l'adhésion au 16/10/2017

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Employeur GPT EMPLOYEURS LE PREZ DES ILES (44047258700011) Adresse d'implantation et de correspondance : MAS D'ESPIARD QUAI DU ROUDADOU - 30300 VALLABREGUES Mode de paiement des cotisations sociales 16/10/2017 : Chèque Titulaire du compte : Numéro de compte IBAN : Code BIC : Pays : Banque : Guichet : N° Compte :

Convention collective IDCC : 9041 Exploitations agricoles Alpes de Haute Provence

Production DSN:

Effectif CDI de l'entreprise (au 31/12) : 3 Date de clôture de l'exercice comptable : 31/12 Utilisation du TESA dans d'autre(s) MSA : NON

Déclarations DSN via un autre canal : NON

Utilisation du versement santé pour les CDD de moins de 3 mois : NON

Annuler

Adresse(s) mail de contact pour information facture :

declare@entreprise.fr; xxxxxx.cccc@salaire.fr

Déclaration sur l'honneur Je certifie exacts les éléments déclarés et avoir pris connaissance des devoirs et obligations sur les conditions générales d'utilisation. Visualiser les conditions générales d'utilisation Visualiser votre adhésion

Valider

Précédent

[[TESA +] – Juillet 2020

Le module Adhésion : Visualisation

Visualisation de l'adhésion avant envoi



ADHESION **Titre Emploi Service Agricole**

Page 1 sur 1

Internet des MSA

[Ce document est un aperçu de votre Adhésion et n'a pas encore été envoyé.]

Déclaration faite par : ET	- GPT EMPLOYEURS	
Personne à contacter : Adresse e-mail du déclarant : N° téléphone :	declare@entreprise.fr	
Employeur :	- GPT EMPLOYEURS	

SIRET : Raison Sociale : Adresse d'implantation :	GPT EMPLOYEURS LE PREZ DES ILES
Mode de palement au 12/10/2017 :	Prélévement Titulaire du compte : Numéro de compte IBAN : Code BIC : Pays : Banque : Guichet : N° compte :
Code NAF :	

Adhésion du 12/10/2017

Convention collective (IDCC) : Effectif CDI au 31/12/2016 : Date de clôture comptable : Utilisation TESA autre MSA : Production DSN autre canal' : Versement santé CDD inf. à 3 mois : Adresses e-mail de notification facturation en dehors du service en ligne :	9041 - Exploitations agricoles Alpes de Haute Provence 3 31/12 N N N declare@entreprise.fr
ligne :	

Je certifie exacts les éléments déclarés, et je m'engage à transmettre et à mettre à jour tout changement de situation relatif à cette adhésion.

L'envoi de la présente déclaration vaut signature : Le , référence 83_ADH_2017 P/Etablissement adhérent

Le module Adhésion

Après validation



Adhésion confirmée



4/4

Taux des cotisations complémentaires

Pour les organismes non gérés par la MSA, saisir les taux de cotisations correspondants

Vous adhérez à des organismes non connus de la MSA, ces taux de cotisations sont indispensables pour calculer les bulletins de salaire. Nous vous invitons à les saisir au plus tôt, via le lien ci-dessous ou à tout moment depuis le menu TESA et le lien « Gérer les taux de cotisations ».

Liste des informations à préparer avant de saisir les taux

Saisir les taux de cotisations nécessaires à la production des bulletins de salaire

> Retour à l'accueil

?



La saisie des taux n'est pas obligatoire, par contre la validation du module « gérer mes taux de cotisation » est impérative pour utiliser le produit.

Gestion des taux



A la suite de l'adhésion ou à partir du menu TESA, possibilité de saisir des cotisations non connues de la MSA mais nécessaires à l'élaboration des bulletins de salaire

Mes actions en attente

- > DPAE TESA à envoyer
- > Volets Sociaux TESA à envoyer
- > Bulletins de Salaire à valider

Mes embauches et salaires

- > Saisir une déclaration préalable à l'embauche (DPAE)
- > Saisir les données sociales du bulletin de salaire
- > Les contrats TESA de mes salariés

Mon compte employeur TESA

- > Informations d'adhésion
- Gérer mes taux de cotisation
- > Membres de mon groupement d'employeurs
- > Tâches (pour les rémunérations à la tâche)
- > Registre Unique du Personnel
- > Supprimer un modèle de contrat

Mes Documents

- > Recherche d'un document
- > Documents de cotisations

> Retour

La validation de « gérer mes taux de cotisation » est obligatoire pour accéder au service même si aucune cotisation complémentaire n'est à saisir

Liste des cotisations connues en MSA et qui seront calculées automatiquement sur la bulletin de salaire

Les cotisations nécessaires aux bulletins de salaire

Mes cotisations à partir du 16/10/2017

Les cotisations calculées automatiquement au 16/10/2017

Cotisations calculées automatiquement sur les bulletins de salaire :

MALADIE	VIEILLESSE	ACCIDENT DU TRAVAIL
ALLOCATIONS FAMILIALES	ASSURANCE CHOMAGE	ALLOCATION LOGEMENT
VERSEMENT TRANSPORT	RETRAITE CPL NON CADRE	ASS. GARANTIE SALAIRE
SANTE AU TRAVAIL	COMPLEMENTAIRE SANTE	RETRAITE SUPPLEMENTAIRE
RETRAITE COMPL. CADRES		

Liste des cotisations connues en MSA mais non gérées par la MSA. Contrat et modalités à préciser dans Actions

Permet d'enregistrer d autres

Les autres cotisations à faire figurer sur les bulletins de salaire

 Cotisation
 Contrat et modalités de calcul
 Actions

 FORMATION
 A renseigner
 Image: Complementaire sante
 A renseigner

 Complementaire sante
 A renseigner
 Image: Complementaire sante

Veuillez vérifier les cotisations non calculées automatiquement, renseigner les cotisations non gérées par la MSA, et en

Les autres cotisations ajoutées

cloturer éventuellement selon votre situation.

cotisations nécessaires à l'élaboration des bulletins de salaire		Veuillez renseigner les autres o	otisations, ex : Surcomplémentaire santé ou prévoyance, chèques déjeuner, etc.	?
)	4	Cotisation	Contrat et modalités de calcul	Actions
	-	Ajouter une cotisation		
			Annuler Valider	

?

FORMATION Les champs marqués d'un * sont obligatoires ? Type d'organisme : Formulaire à renseigner pour Références de l'organisme : * Sélectionner un organisme chaque contrat et indiquer les modalités de calcul de chaque Nom de la cotisation à faire figurer sur le bulletin de salaire FORMATION cotisation Numéro de contrat * Un montant forfaitaire part salarial et/ou part employeur Le calcul de cette cotisation est basé sur : * Des taux La totalité du salaire brut A appliquer sur : * 2 tranches du salaire brut 3 tranches du salaire brut Oui Cotisation à exclure du calcul du net fiscal : * O Non Valeur de la part patronale à inclure dans l'assiette CSG, et CRDS ?* 0.0 % de la part patronale Forfait de 0.0 € Aucune Nouvelle cotisation Les champs marqués d'un * sont obligatoires ? Type d'organisme : Autre cheque dejeuner > Sélectionner un organis Références de l'organisme : * Références du délégataire de gestion : Sélectionner un délégata Formulaire à renseigner pour le calcul d'une Nom de la cotisation à faire figurer sur le bulletin de salaire : ticket restaurant (1 mois) cotisation ajoutée Numéro de contrat Année 2020 Ex Ticket restaurant Un montant forfaitaire part salarial et/ou part employeur Le calcul de cette cotisation est basé sur : * Des taux I a totalité du salaire brut A appliquer sur : * 2 tranches du salaire brut 3 tranches du salaire brut Oui Cotisation à exclure du calcul du net fiscal : * Non Valeur de la part patronale à inclure dans l'assiette CSG, et CRDS ?* 0.000 % de la part patronale Forfait de 0.0 € Aucune

Suivant

Annuler

[[TESA +] – Juillet 2020

Renseigner les modalités de calcul de la cotisation : Forfait ou Taux

	Ticket restaurant (1mois)
Nouvelle cotisation	Les champs marqués d'un [*] sont obligatoires
Les champs marqués d'un [*] sont obligatoires	2
Type d'organisme : Autre	Organisme : CHEQUE DEJEUNER Contrat numéro : Année 2017
Références de l'organisme : * CHEQUE DEJEUNER > Sélectionner un organisme	Forfait part salarié Forfait part employeur Montants forfaitaires de la cotisation sur la totalité du salaire brut : * 60.00 € 80.00 €
Nom de la cotisation à faire figurer sur le bulletin de salaire : Ticket restaurant (1mois)	Annuler Précédent Valider
Numéro de contrat : Année 2017	
Le calcul de cette cotisation est basé sur : * O Un montant forfaitaire part salarial et/ou part employeur Des taux	
A appliquer sur : * C La totalité du salaire brut 2 tranches du salaire brut 3 tranches du salaire brut	Ticket restaurant (1mois)
Cotisation à exclure du calcul du net fiscal : * Oui Non	Les champs marqués d'un * sont obligatoires Organisme : CHEQUE DEJEUNER
Valeur de la part patronale à inclure dans l'assiette CSG, et CRDS ? * :	Contrat numéro : Année 2017
0.0 % de la part patronale	Taux de la cotisation par tranche (3) salaire brut
O Forfait de 0.0 € O Aucune	Valeur limite de la tranche Taux part salarié Taux part employeur
Annuler Suivant	Tranche 1 : * 3200.00 € 1.000 % 2.000 %
	Tranche 2 : * 5000.00 € 0.250 % 0.750 %
	Au-delà : * 0.030 % 0.030 %
	Annuler Précédent Valider



5

Exemple de saisie de complémentaire santé

Formulaire à renseigner	
pour chaque contrat et	٢
les modalités le calcul	
des cotisations	

3

Indiquer le numéro de contrat et éventuellement le code option et code population fourni par votre organisme

Sélectionner un organis Sélectionner un organis CODE POP-OPTIN CVC5214VVDDFGF51 2345678940125789631 art salarial et/ou part employeu
CODE POP-OPTIN CVC6214VVDDFGF51 2345678940125789631 art salarial et/ou part employeu
CODE POP-OPTIN CVC5214VVDDFGF51 2345678940125789631 art salarial et/ou part employeu
CVC5214VVDDFGF51 2345678940125789631 art salarial et/ou part employeu
2345678940125789631 art salarial et/ou part employeu
art salarial et/ou part employeu
ut rut rut
de la part patronale
6



5



Les cotisations nécessaires aux bulletins de salaire

Mes cotisations à partir du 16/10/2017

Les cotisations calculées automatiquement au 16/10/2017

Cotisations calculées automatiquement sur les bulletins de salaire :

MALADIE	VIEILLESSE	ACCIDENT DU TRAVAIL
ALLOCATIONS FAMILIALES	ASSURANCE CHOMAGE	ALLOCATION LOGEMENT
VERSEMENT TRANSPORT	RETRAITE CPL NON CADRE	ASS. GARANTIE SALAIRE
SANTE AU TRAVAIL	COMPLEMENTAIRE SANTE	RETRAITE SUPPLEMENTAIRE
RETRAITE COMPL. CADRES		

Les autres cotisations à faire figurer sur les bulletins de salaire

Veuillez vérifier les cotisations non calculées automatiquement, renseigner les cotisations non gérées par la MSA, et en cloturer éventuellement selon votre situation.

Cotisation	Contrat et modalités de calcul	Actions
FORMATION	A renseigner	<u>C</u>
COMPLEMENTAIRE PREVOYANCE	A renseigner	2

Les autres cotisations ajoutées



⚠

La saisie des taux n'est pas obligatoire, Elle est de la responsabilité de l'employeur

Par contre la validation de « gérer mes taux de cotisation » est impérative pour utiliser le produit.

?

Le Menu TESA +



Le Menu TESA +

Lorsque l'adhésion est validée par la caisse pour un employeur autorisé, le menu complet est proposé

Mes actions en attente

- > DPAE TESA à envoyer
- > Volets Sociaux TESA à envoyer
- > Bulletins de Salaire à valider

Mes embauches et salaires

- > Saisir une déclaration préalable à l'embauche (DPAE)
- > Saisir les données sociales du bulletin de salaire
- > Les contrats TESA de mes salariés

Mon compte employeur TESA

- > Informations d'adhésion
- > Gérer mes taux de cotisation
- > Membres de mon groupement d'employeurs
- > Tâches (pour les rémunérations à la tâche)
- > Registre Unique du Personnel
- > Supprimer un modèle de contrat

Mes Documents

- > Recherche d'un document
- > Documents de cotisations

> Retour

L'embauche



Le Menu TESA

Mes actions en attente

- > DPAE TESA à envoyer
- > Volets Sociaux TESA à envoyer
- > Bulletins de Salaire à valider

Mes embauches et salaires

- > Saisir une déclaration préalable à l'embauche (DPAE)
- > Saisir les données sociales du bulletin de salaire
- > Les contrats TESA de mes salariés

Mon compte employeur TESA

- > Informations d'adhésion
- > Gérer mes taux de cotisation
- > Membres de mon groupement d'employeurs
- > Tâches (pour les rémunérations à la tâche)
- > Registre Unique du Personnel
- Supprimer un modèle de contrat

Mes Documents

- > Recherche d'un document
- > Documents de cotisations

> Retour

Nouveauté : le modèle de contrat

Il permet de sauvegarder le contrat d'une embauche et de le réutiliser pour de futurs salariés. Pour la première embauche TESA +, aucun modèle n'existe.

Saisie d'une nouvelle déclaration d'embauche

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Vous avez la possibilité de créer un modèle	e de contrat à partir d'une nouvelle embauche.
---	--

En fin de saisie, vous pouvez envoyer l'embauche et en profiter pour enregistrer le contrat sous forme de modèle.

Lorsqu'un modèle de contrat est créé,	vous pouvez l'utiliser en le sélectio	nnant sur cette page, pour vo	os nouvelles embauches. Dans
ce cas, les pages sont pré-renseigné	S.		

Le nombre de modèles de contrat est limité à 20. Vous avez la possibilité de les supprimer via le lien "Supprimer un modèle de contrat" depuis la page Accueil de ce service.

Sélectionnez un modèle de contrat pour une nouvelle déclaration d'embauche : Aucun modèle 💌

Annuler

Suivant

Employeeur

	Les champs marqués d'un * sont obligatoires		
	Etablissement déclarant : 44047258700011 GPT EMPLOYEURS LE PREZ DES ILES		
Sélectionner l'activité correspondant à l'établissement dans lequel est effectuée l'embauche du salarié	Personne à contacter : Expert TESA CATHERINE Téléphone : . Adresse Mail : employeur@etablissement.fr		
	Si vos coordonnées sont incorrectes, vous pouvez les modifier via le service «Mon compte» depuis votre espace privé.		
Sélectionner la nature du contrat : - CDD : contrat à durée déterminée.	Etablissement - Jaré : 44047258700011 GPT EMPLOYEURS LE PREZ DES ILES		
 CDD : contrat à durée determinée, CDI : contrat à durée indéterminée CDD-OD : contrat à objet défini, ouvert à titre expérimental aux cadres et ingénieurs. Doit être prévu par un accord de branche ou un accord d'entreprise. CDD-TP : CDD temps plein 	Activité (Code APE) / (Unité de 2110 / prolongement act. cult. spéc. / 02 / UG POUR NOUVEAU TESA version) : Etes-vous un groupement d'employeurs de remplacement ? * © Oui © Non		
Selon la nature du contrat, les	Embauche		
différentes	Nature : CDD Date : 01/10/2017 Heure : 10:00		
Date et heure prévisibles de l'embauche. L'embauche doit être anticipée	Annuler Suivant		

		Employeur	Contrat Salarié	Récapitulatif	Envoi	
Sélectionner dans la	MSA Provence-Azur > Mon Espace Privé > Titr	re Emploi Service >	Saisie d'une Déclaration Préala	able à l'Embauche (Di	PAE)	a 🖂 🚖 🖬
liste la qualité se	Contrat					
rapprochant le plus de l'emploi occupé	Les champs marqués d'un * sont oblig	atoires				
	Emploi					
Si pour ce salarié, la convention collective est différente de celle de l'établissement, noter le libellé de la	Qualité du nouvel embauché : Emploi occupé : Secteur professionnel : Convention collective :	÷	Salarie ordinaire OUVRIER AGRICOLE xploitation agricole non at	filiée		2
convention à prendre	Si autre convention applicable au s	salarié :	Г			
en compte	Coefficient hiérarchique :	Aucun	Autre	coefficient :		
	Nature du personnel					
Si le coefficient hiérarchique à appliquer n'est pas dans la liste, le saisir	Personnel administratif : G	Oui Non				2
Indiquer, pour un salarié cadre, la catégorie (art. 4-dbis	Cadre ou assimilé : C	Oui Non	Si cadre, catégorie:		•	
ou Art 36)	Contrat particulier : C	Oui Non			•	
Sélectionner le cas	Durée du travail					
échéant, le contrat du						?
salarie. Attention certains formulaires de contrat doivent être adressés à la MSA	Periode d'essai de : Temps partiel : O Oui • Durée du travail : Ou, si forfait jour :	10 jours Non jou	à 🦷 🧌 🧌			Pourcentage de temps de travail du salarié à temps partiel = (durée contractuelle du salarié x 100) / durée appliquée dans l'entreprise

- 3 -

- 4 -

- 5

	Lieu de travail	
Nom et	 Identique à l'établissement Différent, dans ce cas précisez : Département : 	Commune :
qualification de la personne remplacée	Motif de recours au CDD *	
Nom du salarié remplacé	 CDD en remplacement de : CDD en remplacement du non salarié : CDD pour accroissement temporaire d'activité Contrat saisonnier pour les travaux de : Contrat vendanges Contrat d'usage Contrat d'insertion Autre motif : 	Sa qualification :
	Fin du contrat à durée déterminée *	
	Date prévisionnelle de fin : 31/10/2017 🚆 Renouvelable : 💿 Oui 오 Non	P Durée minimale du CDD : 10 jours
Sélectionner un contrat d'apprentissage dans la liste	Contrat d'apprentissage	2
déroulante	Type de contrat d'apprentissage :	% de remuneration :



Il s'agit des travaux comportant des exigences ou des risques spéciaux auxquels le salarié sera affecté de façon habituelle Le salarié est-il exposé à un ou plusieurs risques mentionnés ci-dessous ?

Travail de nuit	🔘 Oui 🔘 Non
Amiante	Oui ONON
Plomb	🔿 Oui 🖲 Non
Agents cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques 1A et 1B	🔘 Oui 🖲 Non
Agents biologiques de groupe 2	🔿 Oui 🖲 Non
Agents biologiques de groupe 3 et 4 (art. R 4 421-3 CT)	🔘 Oui 🖲 Non
Champs électromagnétiques	💿 Oui 🖲 Non
Rayonnements ionisants	Oui Non
Risques hyperbare	Oui On Non
Risque de chute lors des opérations de montage et de démontage d'échafaudages	Oui Oui Non
Equipements de travail nécessitant une autorisation de conduite	💿 Oui 🖲 Non
Travaux nécessitant une habilitation électrique	💿 Oui 🖲 Non
Manutention inévitable > 55kg (homme)	🔘 Oui 🖲 Non
Poste à risques déclaré par l'employeur (art. R, 717-16 IV CRPM)	🖱 Oui 🖲 Non
Si oui	
Le salarié n'est concerné par aucun des risques mentionnés ci-dessus liés à son poste de travail	Oui 🖲 Non

?



Indiquer de préférence le nom, prénom et date de naissance pour la recherche

Salarié	Nom de naissance	Premier prénom	de
Les champs marqués d'un [*] sont obligatoires	connu de l'état civil, séparé par des blancs en cas de nom composé	naissance connu l'état civil, séparé un tiret en cas c prénom compos	de ? par de sé
Saisir un salarié			
			N
Nom de naissance : CDD	Prén	om :	individu
Date de naissance : 01/0	1/1986 🗒 Numé	ero de sécurité sociale :	

O Sélection d'un salarié parmi les salariés de votre entreprise

Vous pouvez effectuer une recherche parmi les salariés de votre entreprise. Les salariés retenus sont ceux ayant un contrat terminé depuis moins de 18 mois ou se terminant au plus dans 2 mois.



Recherche salarié

?

La liste des salariés ayant été récemment sous contrat dans votre établissement sont proposés. Les contrats retenus sont ceux terminés depuis moins de 18 mois, ou se terminant au plus dans 2 mois.

Rechercher un salarié

Nom de naissance :		Prénom :	
Date de naissance :		Numéro de sécurité sociale :	
	Filtrer	Effacer	

Liste des salariés de l'entreprise

	Matricule	Nom Prénom	Date de naissance	Emploi occupé	<u>Type de</u> <u>contrat</u>	<u>Date</u> <u>d'entrée</u>	<u>Date</u> de sortie
С			04/10/1967		CDD	06/04/2016	30/06/2016
C			01/01/1952		CDD	06/11/2013	31/08/2016
c			01/02/1962		CDD	03/05/2016	31/08/2016
c			07/07/1963		CDD	06/04/2016	30/06/201
c			06/04/1960		CDD	06/04/2016	31/08/201
C			23/10/1980		CDD	11/05/2016	31/08/2010
C			17/12/1980		CDD	02/12/2015	30/04/2016
C			26/03/1971		CDD	06/04/2016	30/06/2010

Précédent

Suivant

Saisir les informations relatives à l'état civil du salarié ainsi que les précisions relatives à la SST.

> Numéro unique et personnel donné par l'INSEE. Commence par 1 pour les hommes et par 2 pour les femmes

Le salarié n'a pu être identifié avec les critères indiqués, veuillez corriger votre saisie en cliquant sur précédent ou saisir son état civil complet.

Salarié

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Etat civil			
			?
Nom :	CDD	Prénom : individu	
Nom d'usage :		Sexe : * C Masculin C Féminin	
Date de naissance :	01/01/1986		
Numéro de sécurité sociale :		Commune de naissance :	
Département de naissance :	051-MARNE	Pays de naissance : FRANCE	•
Nationalité :	FRANÇAISE		

Informations complémentaires

Un salarié peut être domicilié hors de France quelque soit sa nationalité (ex : s'il réside habituellement à l'étranger)

mormations complementaries					
					?
	Salarié domicilié fiscalement à l'étranger : *		*	Oui 🖲 Non	
	Type titre de travail :				•
	Numéro titre de travail :				
Le salarié est dispensé de complémentaire santé :				O Oui 🖲 Non	
Le module Embauche 3/8

Saisir les informations relatives à l'état civil du salarié ainsi que les précisions relatives à la SST.

Service santé au travail

Le salarié :	
Pour son poste, a bénéficié d'un examen de santé au travail	🗢 Oui 🔍 Non
Si oui, dans un délai de :	-
Avec Aptitude ou Aménagement individuel (poste ou horaire de travail)	-
Est un salarié recruté pour une durée inférieure à 45 jours	🔿 Oui 💿 Non
Est un salarié recruté pour une durée égale ou supérieur à 45 jours	🗢 Oui 💿 Non
Est un travailleur de moins de 18 ans affecté à des travaux règlementés	🔘 Oui 💿 Non
Est travailleur de moins de 18 non affecté à des travaux règlementés	🔘 Oui 🔘 Non
Est un travailleur handicapé	🗢 Oui 🔍 Non
Est un travailleur titulaire d'une pension d'invalidité	🗢 Oui 🔍 Non
Est une femme enceinte, allaitante ou venant d'accoucher	🔘 Oui 🔍 Non
N'est concerné par aucun des risques mentionnés ci-dessus	🔘 Oui 💿 Non

Le module Embauche 4/8

Saisir obligatoirement l'adresse du salarié si celui si n'est pas connu. Puis cliquer sur « Suivant » pour terminer la déclaration. Une nouvelle page donne un accès à «visualiser», « procéder à l'envoi », « créer un modèle » ou « saisir une nouvelle déclaration »

Adresse du salarié

L'adresse du salarié est obligatoire. Elle peut être une adresse à l'étranger. Si vous hébergez le salarié noter cette information dans la zone complément d'adresse.

L'adresse ne peut pas être modifiée par ce service. Pour mise à jour de son adresse, le salarié peut en faire la demande à la MSA ou en se connectant après inscription sur le service « Modification de contrat » du site de la MSA.

Adresse personnelle du salarié

Numéro de la voie :	15	
Complément de numéro :		
Type de voie :	RUE	•
Nom de la voie :	des vignes	
Complément d'adresse :		
Boîte postale :		
Lieu-dit:		
Code postal :	51100	
Commune :	reims	
Pays :	FRANCE	-

Suivant

<u>A noter :</u>

Pour un salarié identifié (déjà connu en MSA), l'adresse est affichée et non modifiable. En cas de modification d'adresse, le salarié doit impérativement se rapprocher de la MSA pour fournir les renseignements.

Annule

Le module Embauche 5/8

Votre Déclaration Préalable à l'Embauche est complète



Vous venez de renseigner la déclaration de individu CDD pour un Contrat à Durée Déterminée qui prendra effet le 01/10/2017.

Vous pouvez :

- > Visualiser cette DPAE
- > Envoyer uniquement cette DPAE
- > Envoyer cette DPAE et créer un modèle de contrat sur la base de cette déclaration
- Libellé pour ce modèle de contrat : CDD 1 mois
- > Saisir une autre DPAE ayant les mêmes éléments d'embauche et d'emploi



Toutes les déclarations d'embauches sont conservées au fur et à mesure de la saisie. Vous aurez la possibilité de les modifier ou de les supprimer ou de les envoyer depuis la page d'accueil de ce service. Seules les déclarations complètes peuvent être envoyées.

> Retour à l'accueil

Nouveauté :

Avant d'envoyer l'embauche, l'employeur peut conserver le contrat en modèle, pour les prochaines embauches.

Le module Embauche 6/8

Vous pouvez retrouver les « DPAE en attente d'envoi » dans Mes actions en attente \ DPAE TESA à envoyer

MSA Marne Ardennes Meuse > Mon Espace Privé > Titre Emploi Service Agricole (TESA)

? 🖂 ★ |

Mes actions en attente
DPAE TESA à envoyer
Volets Sociaux TESA à envoyer
Bulletins de Salaire à valider
Mes embauches et salaires
Saisir une déclaration préalable à l'embauche (DPAE)
Saisir les données sociales du bulletin de salaire
Les contrats TESA de mes salariés
Mon compte employeur TESA
Informations d'adhésion
Gérer mes taux de cotisation
Tâches (pour les rémunérations à la tâche)
Registre Unique du Personnel
Supprimer un modèle de contrat
Mes Documents
Pacharcha d'un document
Documente de cotientione

Attention : pour éviter toute erreur, utilisez uniquement les boutons Précédent / Suivant présents en bas de chaque

page du service et non les boutons proposés par votre

navigateur.

Le module Embauche 7/8

Récapitulatif avant envoi

Vous trouverez sur cette page les DPAE conservées.

Pour envoyer des déclarations, veuillez les sélectionner dans le tableau ci-dessous, cocher la case "Déclaration sur l'honneur", puis cliquer sur le bouton "Envoyer".

Pour supprimer des Déclarations Préalables A l'Embauche, veuillez les sélectionner, puis cliquer sur le bouton "Supprimer".

Pour modifier les éléments de contrat de plusieurs DPAE, veuillez les sélectionner et cliquer sur le bouton "Modifier".

- Pour visualiser 📓 , modifier 🧏 , supprimer 🔟 une seule DPAE cliquer sur l'icône action de la ligne correspondante.
- L'icône vous permet de saisir une nouvelle DPAE avec les mêmes éléments d'embauche que celle de la ligne correspondante.
- L'icône 📓 de la colonne "Contrat de Travail" vous permet de visualiser le contrat de travail généré suite à la saisie de la DPAE.

Important :

Pour chaque embauche, veuillez indiquer à chacun de vos salariés qu'il doit faire parvenir à la MSA:

- Un justificatif d'adresse.
- Un justificatif d'état civil, s'il n'a jamais été immatriculé au régime agricole
- Une copie de son titre de séjour, s'il est de nationalité étrangère.





Vous ne pouvez pas sélectionner des déclarations de natures différentes pour modification.

L'accusé d'envoi pour la sélection ci-dessus sera transmis à l'adresse email : employeur@etablissement.fr

Les déclarations non envoyées sont conservées.

Vous aurez la possibilité de les modifier, les supprimer ou les envoyer à votre MSA au plus tard avant la prise de travail effective depuis la page d'accueil de ce service.

> Retour à l'accueil

Le module Embauche 8/8

Accusé d'envoi

Nous avons bien reçu votre déclaration pour l'établissement :

le 16/10/2017 à 16 heures 18 minutes

Vous devez informer chacun de vos salariés de leur déclaration à la MSA :

- soit en leur remettant une copie de la Déclaration d'embauche envoyée
- soit en leur remettant une copie de l'attestation Accusant Réception (AR) de la Déclaration d'Embauche
- soit en insérant dans le contrat de travail, le cas échéant, la mention de l'organisme destinataire de la déclaration (MSA)

Liste des DPAE envoyées							
<u>N° TESA</u>	Nom	Prénom	Date d'embauche	N° d'identification DPAE	Déclaration	AR	Contrat
)	CDD	INDIVIDU	01/10/2017	83_EDPE_2		2	2

Légende : Disualiser et/ou imprimer le document PDF

Vous recevrez dans quelques instants une confirmation d'envoi par mail.

Vous pouvez :

- > Saisir une autre déclaration avec réutilisation des éléments d'embauche et d'emploi
- > Saisir une nouvelle déclaration

> Retour à l'accueil

Les documents produits de l'embauche



Déclaration préalable à l'embauche

Titre Emploi Service Agricole nº

Page 2 sur 2

Internet des MSA

Cette déclaration a été envoyée à la MSA MSA Marne-Ardennes-Meuse le 11/09/2019 à 10:29 et enregistrée sous le numéro : 51_EDPE______

Internet des MSA

Cette déclaration a été envoyée à la MSA MSA Marne-Ardennes-Meuse le 11/09/2019 à 10:29 et enregistrée sous le numéro : 51_EDPE______

DÉCLARATION PRÉALABLE A L'EMBAUCHE

Employeur :			
Activité : Unité de Gestion : Adresse implantation :	1100 exploitation agricole 1 VENDANGES		
Déclaration faite par :			
Personne à contacter : Adresse e-mail : N° Téléphone :	JEAN LUC		
Salarié :			
Nom de naissance : Sexe : Date de naissance : Département de naissance :	Masculin	Adresse :	
Pays de naissance : Nationalité :		Domiciliation fiscale : N° titre de travail :	France
Titre de travail : Dispense de complémentaire	santé :	NON	

Embauche

Date et heure d'embauche :	10/09/2019 à 08:00	Emploi occupé :	Cueilleur
Nature contrat de travail :	CDD	Durée contractuelle du travail :	
Durée période essai : CDD renouvelable :	2 jours	Date prévisionnelle de fin : Durée minimale du CDD :	4 jours

Contrat

Secteur professionnel : Convention collective : Niveau/coefficient hiérarchique :	Exploitation agricole affiliée RG10 - Ccr champ.ardennes(délimit)02/07/69 exploit viticoles 00101
Qualité du salarié : Type personnel :	Personnel technique
Cadre / non cadre :	Non cadre
Lieu de travail : Dést. et commune de travail :	Identique à l'établissement.
Motif de recours au CDD :	Contrat vendanges
Contrat particulier :	-
Clauses particulières :	
Caisse de retraite complémentaire :	
Institution de prévoyance :	

Eléments de rémunération

Page 1 sur 2

Salaire brut : 10.03 EUR / Heure Avantage en nature : 0.00 EUR Primes : 0.00 EUR Autres éléments :	Recours à la modulation ou à l'annualisation : Rémunéré à la tâche : - Avec horaire d'équivalence : Exclusivement en nature : Exclu de la mensualisation de la paie : - En qualité de saisonnier :	Non Oui Non Non Non
---	---	---------------------------------

Conditions de travail prévues à l'embauche :

Contrat (saisonnier) pour moins de 45 jours Contrat (saisonnier) pour plus de 45 jours Nouvelle Embauche	Non Oui
Pour un poste identique, le salarié a bénéficié d'un examen de santé au travail Si oui, dans un délai de Avec Inabitude ou Aménagement individuel (poste ou horaires de travail)	Non
Suivi Individuel Renforcé (SIR)	
Le salarié est exposé : à l'amiante au plomb aux agents cancérogènes, mutagènes reprotoxiques 1A et 1B aux agents biologiques des groupes 3 et 4 (art. R. 4421-3 CT) au rayonnement ionisant au risque hyperbare au risque de chute lors des opérations de montage et de démontage d'échafaudages équipements de travail nécessitant une autorisation de conduite travaux nécessitant une habilitation électrique manutention inévitable > 55 kg (homme) travailleur de moins de 18 ans affecté à des travaux réglementés poste à risque déclaré par l'employeur (art.R717-16-IV CRPM) :	Oui Non Non Oui Non Non Non Non Non Non Non
Suivi Individuel Adapté (SIA)	
Le salarié est : Un travailleur de moins de 18 ans non affecté à des travaux réglementés Un travailleur exposé aux agents biologiques de groupe 2 Un travailleur de nuit Un travailleur handicapé Un travailleur titulaire d'une pension d'invalidité Un travailleur titulaire d'une pension d'invalidité Une femme enceinte, allaitante ou venant d'accoucher	Non Non Non Non Non Non
Suivi Individuel Simple (SIS) Aucun des risques mentionnés ci-dessus	Non

Exoneration demandée

Exonération des cotisations patronales pour l'emploi d'un travailleur occasionnel (TO) Exonération des cotisations patronales pour l'emploi d'un demandeur d'emploi (DE) Non

Attestation accusant réception de la déclaration préalable à l'embauche

ATTESTATION / DECLARATION DECLARATION DECLARATION Titre Emploi S (Articles R122) Cette declaration a ete envoy et emegistate sous	ACCUSANT RÉCEPTION DE LA I PRÉALABLE D'EMBAILCHE ervice Agricole n° 1-24 ER3214 du code du travail) Internet des MSA er au MSA e numéro	Page 1 sur 2	ATTEST DECL Tritre errores Eléments de rémunération
Employeur : 1100 exploitatio	n agricole		Salaire brut : 10.03 EUR / Heun Avantage en nature : 0.00 EUR Primes : 0.00 EUR Autres éléments :
Unité de Gestion : 1 VENDANGES Adresse implantation :			Conditions de travail prévues à l'er
Déclaration faite par : Personne à contacter : JEAN LUC Adresse e-mail : N* Téléphone :			Contrat (saisonnier) pour moins de 45 jour Contrat (saisonnier) pour plus de 45 jour Nouvelle Embauche Pour un poste identique, le salarié a bér Si oui, dans un délai de Avec Inaptitude ou Aménagement indi
Salarié :			Suivi Individuel Renforcé (SIR)
Nom de naissance : Masculin Date de naissance : Département de naissance : Commune de naissance : Pays de naissance : Nationalité : Titre de travail : Dispense de complémentaire santé :	Adresse : Domiciliation fiscale : N° titre de travail : NON	France	Le salarié est exposé : à l'amiante au plomb aux agents cancérogènes, mutagènes aux agents biologiques des groupes 3 au rayonnement ionisant au risque hyperbare au risque de chute lors des opérations équipements de travail nécessitant une
Embauche			travaux nécessitant une habilitation éle manutention inévitable > 55 kg (homm
Date et heure d'embauche : 10/09/2019 à 08:0 Nature contrat de travail : CDD Durée période essal : 2 jours CDD renouvelable :	0 Emploi occupé : Durée contractuelle du travail : Date prévisionnelle de fin : Durée minimale du CDD :	Cueilleur 4 jours	travaileur de moins de 18 ans affecte : poste à risque déclaré par l'employeur Suivi Individuel Adapté (SIA)
Contrat			Le salarié est : Un travailleur de moins de 18 ans non
Secteur professionnel : Convention collective : Niveau(coefficient hiérarchique : Qualité du salarié : Type personnel : Cadre / non cadre : Lieu de travail : Dépt. et commune de travail : Motif de recours au CDD : Contrat particulier :	Exploitation agricole affiliée RG10 - Ccr champ.ardennes(délii 00101 Personnel technique Non cadre Identique à l'établissement. Contrat vendanges	nit)02/07/69 exploit viticoles	Un travailleur exposé à des champs éle Un travailleur exposé à des champs éle Un travailleur handicapé Un travailleur tulaire d'une pension d'i Une femme enceinte, allaitante ou ven Suivi Individuel Simple (SIS) Aucun des risques mentionnés ci-dess
Contrat d'apprentissage : Clauses particulières : Caisse de ratraite complémentaire :			Exoneration demandee

Institution de prévoyance :

TATION ACCUSANT RÉCEPTION DE LA ARATION PRÉALABLE D'EMBAUCHE Emploi Service Agricole nº 1 icles R1221-7 et R1221-8 du code du travail)

Internet des MSA

Page 2 sur 2

n a été énvoyée a la MSA Igistrée sous le numéro : 6

Salaire brut : 10.03 EUR / Heure Avantage en nature : 0.00 EUR Primes : 0.00 EUR Autres éléments :	Recours à la modulation ou à l'annualisation : Rémunéré à la tâche : - Avec horaire d'équivalence : Exclusivement en nature : Exclu de la mensualisation de la paie : - En qualité de asisonnier :	Non Oui Non Non Non	
---	---	---------------------------------	--

mbauche :

Contrat (saisonnier) pour moins de 45 jours	Non	
Contrat (saisonnier) pour plus de 45 jours	Oui	
Nouvelle Embauche Pour un porte identique la salació a bánáfició d'un examen de sonté au travail	Non	
Si oui, dans un délai de	Non	
Avec Inaptitude ou Aménagement individuel (poste ou horaires de travail)		
Suivi Individuel Renforcé (SIR)		
Le salarié est exposé :		
à l'amiante	Oui	
au plomb	Non	
aux agents cancerogènes, mutagènes reprotoxiques 1A et 1B	Non	
aux agents biologiques des groupes 3 et 4 (art. R. 4421-3 CT)	Non	
au rayonnement ionisant	Non	
au risque hyperbare	Oui	
au risque de chute lors des operations de montage et de demontage d'echataudages	Non	
equipements de travail necessitant une autorisation de conduite	Non	
travaux necessitant une nabilitation electrique	Non	
manutendon mevitable > 55 kg (nomme)	Qui	
posto à risque déclaré pas l'ampleueur (at P717.16.11/ CPDM) -	Non	
poste a risque declare par remployeur (arc.R/17-10-1V GR.PM) :	Non	
Suivi Individuel Adapté (SIA)		
Le salarié est :		
Un travailleur de moins de 18 ans non affecté à des travaux réglementés	Non	
Un travailleur exposé aux agents biologiques de groupe 2	Non	
Un travailleur exposé à des champs électromagnétiques	Non	
Un travailleur de nuit	Non	
Un travailleur handicapé	Non	
Un travailleur titulaire d'une pension d'invalidité	Non	
Une femme enceinte, allaitante ou venant d'accoucher	Non	
Suivi Individuel Simple (SIS)		
Aucun des risques mentionnés ci-dessus	Non	

Exonération des cotisations patronales pour l'emploi d'un travailleur occasionnel (TO) Exonération des cotisations patronales pour l'emploi d'un demandeur d'emploi (DE)

Non Non

Document produit - Contrat

CONTRAT

 Page 1 sur 2

Employeur : Activité : 1100 exploitation agricole Unité de Gestion : 1 VENDANGES Adresse implantation :

Déclaration faite par :

Personne à contacter :	JEAN LUC	11. Mar 10.
Adresse e-mail :		100
N Telephone :		

Salarié :

Nom de naissance : Sexe :	Masculin	Adresse :	
Date de naissance : Département de naissance :			
Commune de naissance :		Devialitation formation	
Nationalité :		N° titre de travail :	France
Titre de travail : Dispense de complémentaire	santé :	NON	

Embauche

Date et heure d'embauche :	10/09/2019 à 08:00	Emploi occupé :	Cueilleur
Nature contrat de travail :	CDD	Durée contractuelle du travail :	
Durée période essai : CDD renouvelable :	2 jours	Date prévisionnelle de fin : Durée minimale du CDD :	4 jours

Contrat

Secteur professionnel :
Convention collective :
Niveau/coefficient hiérarchique :
Qualité du salarié :
Type personnel :
Cadre / non cadre :
Lieu de travail :
Dépt. et commune de travail :
Motif de recours au CDD :
Contrat particulier :
Contrat d'apprentissage :
Clauses particulières :
Caisse de retraite complémentaire :
Institution de prévoyance :

Exploitation agricole affiliée RG10 - Ccr champ.ardennes(délimit)02/07/69 exploit viticoles 00101 Personnel technique Non cadre Identique à l'établissement. Versont vendanges

Eléments de rémunération

Salaire brut : 10.03 EUR Avantage en nature : 0.00 EUR Primes : 0.00 EUR Autres éléments :	I Heure Recours à la modulation ou à l'annualisation : Rémunéré à la tâche : - Avec horaire d'équivalence : Exclusivement en nature : Exclusivement en nature : Exclu de la mensualisation de la paie : - En qualité de asisonaier :	Non Oui Non Non Non
---	--	---------------------------------

Conditions de travail prévues à l'embauche :

Contrat (saisonnier) pour moins de 45 jours	Non	
Jonual (saisonnier) pour pius de 40 jours	Our	
Pour un poste identique, le salarié a bénéficié d'un examen de santé au travail Si oui, dans un délai de	Non	
Avec Inaptitude ou Aménagement individuel (poste ou horaires de travail)		
Suivi Individuel Renforcé (SIR)		
e salarié est exposé :		
à l'amiante	Oui	
au plomb	Non	
aux agents cancérogènes, mutagènes reprotoxiques 1A et 1B	Non	
aux agents biologiques des groupes 3 et 4 (art. R. 4421-3 CT)	Non	
au rayonnement ionisant	Non	
au risque hyperbare	Oui	
au risque de chute lors des opérations de montage et de démontage d'échafaudages	Non	
équipements de travail nécessitant une autorisation de conduite	Non	
travaux nécessitant une habilitation électrique	Non	
manutention inévitable > 55 kg (homme)	Non	
travailleur de moins de 18 ans affecté à des travaux réglementés	Oui	
poste à risque déclaré par l'employeur (art.R717-16-IV CRPM) :	Non	
Suivi Individuel Adapté (SIA)		
e salarié est :		
Un travailleur de moins de 18 ans non affecté à des travaux réglementés	Non	
Un travailleur exposé aux agents biologiques de groupe 2	Non	
Un travailleur exposé à des champs électromagnétiques	Non	
Un travailleur de nuit	Non	
Un travailleur handicapé	Non	
Un travailleur titulaire d'une pension d'invalidité	Non	
Une femme enceinte, allaitante ou venant d'accoucher	Non	
Suivi Individuel Simple (SIS)		
Aucun des risques mentionnés ci-dessus	Non	

Exoneration demandée

Exonération des cotisations patronales pour l'emploi d'un travailleur occasionnel (TO) Exonération des cotisations patronales pour l'emploi d'un demandeur d'emploi (DE) Non

Non

Signature de l'employeur

Les contrats TESA de mes salariés



Le Menu TESA

Mes actions en attente

- > DPAE TESA à envoyer
- > Volets Sociaux TESA à envoyer
- > Bulletins de Salaire à valider

Mes embauches et salaires

- Saisir une déclaration préalable à l'embauche (DPAE)
- > Saisir les données sociales du bulletin de salaire
- Les contrats TESA de mes salariés

Mon compte employeur TESA

- > Informations d'adhésion
- > Gérer mes taux de cotisation
- > Membres de mon groupement d'employeurs
- > Tâches (pour les rémunérations à la tâche)
- > Registre Unique du Personnel
- > Supprimer un modèle de contrat

Mes Documents

- > Recherche d'un document
- > Documents de cotisations

> Retour



Les contrats TESA de mes salariés 1/2



Liste des contrats gérés en TESA

Les déclarations sont archivées durant 3 ans.

A partir de la sélection d'une DPAE, vous pouvez la déclarer sans embauche, réutiliser les éléments d'embauche et d'emploi, renouveler un CDD, éditer l'attestation Pôle Emploi, visualiser l'accusé de réception, les bulletins de salaire...

T5120

Recherche des contrats TESA



11/09/2019

CDD

21/09/2019 Clôturée

[TESA +] – Juillet 2020

Les contrats TESA de mes salariés 2/2



du salarié en indiquant la dispense si l'information n'était pas indiquée à l'embauche. (contrat trop ancien)

Le « Volet Social »



Le Menu TESA

Le volet social permet de saisir les données nécessaires à l'élaboration du bulletin de salaire, à indiquer les éléments permettant la production de la facture et de connaître les données pour transmission aux partenaires. (Dgfip, organismes complémentaires...)

Mes actions en attente

- > DPAE TESA à envoyer
- > Volets Sociaux TESA à envoyer
- > Bulletins de Salaire à valider

Mes embauches et salaires

- > Saisir une déclaration préalable à l'embauche (DPAE)
- > Saisir les données sociales du bulletin de salaire
- > Les contrats TESA de mes salariés

Mon compte employeur TESA

> Informations d'adhésion

1

2

- Gérer mes taux de cotisation
- > Membres de mon groupement d'employeurs
- Tâches (pour les rémunérations à la tâche)
- > Registre Unique du Personnel
- > Supprimer un modèle de contrat

Mes Documents

- > Recherche d'un document
- > Documents de cotisations

Le module saisir un volet social 1/9



Lors de la saisie d'un volet social pour un contrat déjà existant avant l'adhésion au TESA +, vous devez impérativement passer par « Saisir les données sociales du bulletin de salaire » pour que le contrat remonte dans le nouveau TESA +.

=> Vous ne devez pas faire de nouvelle embauche.

Le module saisir un volet social 2/9



Pour toutes saisies d'un volet social vous pouvez également passer par « Les contrats TESA de mes salariés »

MSA Marne Ardennes Meuse > Mon Espace Privé > Titre Emploi Service... > Contrats TESA



Le module saisir un volet social 3/9

Vérifier les informations générales du salarié et préciser les données nécessaires pour le bulletin de salaire

La période de paie est comprise dans le mois en cours. La date de début correspond au 1er jour du mois dans le cas d'un paiement mensuel régulier

La période de paie est comprise dans le mois en cours. La date de fin correspond au dernier jour du mois pour les paiements mensuels réguliers

C'est la date à laquelle est versé le salaire.

Code et libellé de la convention collective renseignés à l'adhésion (obligatoire) Saisie d'un volet social - Informations générales

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Employour	-			
	-m	nlo	VOUR	
LIIDIOYEUI		\mathbf{p}	veui	

		?
Employeur :	44047258700011 - GPT EMPLOYEURS LE PREZ DES ILES	
Activité :	2110 - Prolongement act. cult. spéc.	

Informations générales du salarié au 16/10/2017

		?
Salarié :	CADRE EMPLOYER ()	né(e) le : 01/01/1986
Adresse :	25 CHEM DU VIEUX CHATEAU 51200 EPERNAY	
Domiciliation fiscale :	France	
Emploi :	CADRE AGRICOLE	
En :	CDI	
Date d'entrée :	01/10/2017	
N° contrat :	10 \$049785	
Echelon/coef :	Cadre	
Dispense du salarié à la CFS :	NON	

Si ces informations ne sont pas correctes, vous pouvez les modifier via le service « Modification de contrat ». Informations pour la constitution du bulletin de salaire

Début de période de paie :	01/10/2017	
Fin de période de paie :	31/10/2017	
Date de paie :	25/10/2017	
Type de rémunération :	Horaire	
Mode de règlement :	PAR VIREMENT AU COMPTE	
Date d'ancienneté du salarié :	01/10/2017 📋	
Convention IDCC :	9041 Exploitations agricoles Alpes de Haute Provence	
Êtes-vous un groupement employeur de remplacement ?	?* COui © Non	
Annuler	Suivant	

2

Le module saisir un volet social 4/9

La période d'activité du salarié concerné : nombre de jours travaillés dans la période et rémunérés et les jours d'absence non payés

Période d'activité

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Informations générales du salarié au 16/10/2017

Employeur : 44047258700011 - GPT EMPLOYEURS LE PREZ DES ILES

Salarié : CADRE EMPLOYER () Né le : 01/01/1986

Emploi : CADRE AGRICOLE en CDI depuis le 01/10/2017

le SMIC horaire brut est de 9.76 euros au 31/10/2017

Période d'activité

			?
Nombre de jours travaillés dans la période :	Γ	20 jours	
Nombre de jours d'absence non payée :	Γ	0 jours	
S'agit-il de la fin de contrat ? *		C Oui 🤨 Non	
Ann	ler Précédent	Suivant	

Le module saisir un volet social 5/9

Absences

Informations générales du salarié au 16/10/2017

Employeur : 44047258700011 - GPT EMPLOYEURS LE PREZ DES ILES

Salarié : CADRE EMPLOYER () Né le : 01/01/1986

Emploi : CADRE AGRICOLE en CDI depuis le 01/10/2017

le SMIC horaire brut est de 9.76 euros au 31/10/2017

Congés/Arrêts

Saisissez les informations de la période de congés ou d'arrêt, à faire figurer sur le prochain bulletin de paie de ce salarié.

Cette saisie produira une ligne d'information sur le bulletin de salaire mais n'a aucune incidence sur les rémunérations ou les cotisations.



> Ajouter un congé payé

> Ajouter un arrêt de travail

> Ajouter une reprise suite à un arrêt de travail

Suspensions

Les suspensions de contrat sont à saisir via le service « Modification de contrat » depuis la fiche contrat ou directement depuis le menu internet.

Les suspensions saisies ce jour ne seront pas visibles.

[Pas de période de suspension connue]

Absences

Saisissez la situation des périodes d'absence en jours à faire figurer sur le prochain bulletin de paie de ce salarié.

Cette saisie n'a aucun impact sur les rémunérations et cotisations du bulletin de salaire.

	Nature de l'absence	Pris période	Pris année	Solde fin de période
S	congés payés	1.00	10.00	3.00
IS				
	Annuler	Précédent Su	uivant	

Renseigner les éléments relatifs aux absences

Saisie périodes de congés payés et d'Arrêt de travail 1/2

Ajouter un congé payé	
Les champs marqués d'un * sont obligatoire	5
Congé payé	
Type de congé	★ Conges payes classiques ▼
Date début	02/09/2017
Date fin	07/09/2017 📋
Nombre de jours	3.00
	Annuler Valider
	Ajouter un arrêt de travail

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Arrêt de travail

Motif de l'arrêt	Maladie
Date Début	02/09/2017
Date Fin	07/09/2017 🛑
Nombre de jours	3.00
Subrogation	Coui © non
Date 1ère constatation	02/09/2017
	Annuler Valider

Saisie périodes de congés payés et d'Arrêt de travail 2/2

Congés/Arrêts							
Saisissez les informations de la période de congés ou d'arrêt, à faire figurer sur le prochain bulletin de paie de ce salarié. Cette saisie produira une ligne d'information sur le bulletin de salaire mais n'a aucune incidence sur les rémunérations ou les cotisations.							
<u>Congé payé</u>		<u>Date débu</u>	ıt	<u>Date fin</u>	<u>Nombre</u> jours	Ac	tion
Conges payes classiques		02/09/2017	,	07/09/2017	3.00	Ð	Ī
> Ajouter un congé payé							
<u>Arrêt de travail</u>	<u>Date</u> <u>début</u>	<u>Date fin</u>	<u>Nombr</u> jours	E Subrogation	<u>Date 1ère</u> constatation	Ac	tion
Maladie	02/09/2017	07/09/2017	3.00	Ν	02/09/2017	Ð	Ť
> Ajouter un arrêt de travail							
> Ajouter une reprise suite à un arrêt de travail							

Le module saisir un volet social 6/9

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Eléments de rémunérations (horaires)

		Informations générales du salarié au 16/10/2017					
		Employeur : 44047258700011 - GPT EMPLOYEURS LE PREZ D	ES ILES				
		Salarié : CADRE EMPLOYER () Né le : 01/01/1986					
		Emploi : CADRE AGRICOLE en CDI depuis le 01/10/2017					
		le SMIC horaire brut est de 9.76 euros au 31/10/2017					
		Heures normales					
							?
			Nombre	Tarif horaire			
Indiquer les heures		Heures normales 1 :	151.67	9.76	€		
supplémentaires /		Heures normales 2 :			€		
complémentaires en	l						
centieme (par exemple		neures Supplementaires / complementaires	Manakas	Tauranaiaaf		Tarif bassiss	
0.23, 0.30, 0.73)			Nombre	laux majore			
		8 premières heures (HS1) :			%	€	
		Au delà des 8 premières heures (HS1) :			%	€	
		8 premières heures (HS2) :			%	€	
Indiquer les heures		Au delà des 8 premières heures (HS2) :			%	€	
(par exemple 0.25, 0.50,		Heures Majorées					
0.75)			Nombre	Taux majoré		Tarif horaire	
		Heures majorées 1 :			%	€	
		Heures maiorées 2 :			%	F	
Les heures majorées ne 💚					~		
sont pas des heures		Heures majorees 3 .			%	ŧ	
supplémentaires, elles		Rectification de périodes précédentes					
sont considerees comme							?
: heures de nuit ou de		> Ajouter une période à rectifier					
dimanche, jusqu'à 35h							

Le module saisir un volet social 6/9



Le module saisir un volet social 1/3

4 Liste des Eléments soumis à cotisation au 01/01/2019

LIBELLE ELEMENT DE REMUNERATION	TOP SOUMIS A	TOP SOUMIS A L'IMPOT (A	TAUX	TAUX DU
	COTISATIONS	INCLURE DANS LE NET	D'ABATTEMENT DE	FORFAIT
		FISCAL) O/N .	L'ASSIETTE CSG	SOCIAL
GRATIFICATION	0	0	98.250	
REMUNERATION DE L APPRENTI	0	0	98.250	
COMPLEMENT DE REMUNERATION	0	0	98.250	
ANCIENNETE	0	0	98.250	
MONTANT A DEDUIRE POUR CONGES PAYES (A SAISIR EN -)	0	0	98.250	
INDEMNITE CONGES PAYES	0	0	98.250	
ABSENCE NON REMUNEREE (A SAISIR EN -)	0	0	98.250	
INDEMNITE COMPENSATRICE CONGES PAYES FIN DE CDD (10%)	0	0	98.250	
PRIME EXCEPTIONNELLE LIEE A L ACTIVITE AVEC PERIODE	0	0	98.250	
PRIME LIEE A L ACTIVITE AVEC PERIODE DE RATTACH.	0	0	98.250	
PRIME NON LIEE A L ACTIVITE	0	0	98.250	
PRIME LIEE AU RACHAT DES JOURS DE RTT AVEC PERIODE	0	0	98.250	
PRIME RACHAT CET	0	0	98.250	
AVANTAGE EN NATURE : REPAS	0	0	98.250	
AVANTAGE EN NATURE : LOGEMENT	0	0	98.250	
AVANTAGE EN NATURE : VEHICULE	0	0	98.250	
AVANTAGE EN NATURE : NTIC	0	0	98.250	
AVANTAGE EN NATURE : AUTRES	0	0	98.250	
PARTICIPATION VERSEE Y COMPRIS SUPPLEMENT	0	0	98.250	
INTERESSEMENT VERSE Y COMPRIS SUPPLEMENT	0	0	98.250	
ABONDEMENT AU PLAN EPARGNE ENTREPRISE (PEE)	0	0	98.250	20.000
ABONDEMENT AU PLAN EPARGNE INTERENTREPRISES (PEI)	0	0	98.250	20.000
ABONDEMENT AU PLAN EPARGNE POUR LA RETRAITE COLLECTIF (PERCO)	0	0	98.250	20.000
INDEMNITE LEGALE OU CONVENTIONNELLE DE DEPART A LA RETRAITE	0	N	98.250	
INDEMNITE LEGALE FIN DE CDD OU MISSION	0	0	98.250	
INDEMNITE COMPENSATRICE DE CONGES PAYES	0	0	98.250	
INDEMNITE CONVENTIONNELLE SUPPLEMENTAIRE AUX LEGALES	0	0	98.250	
INDEMNITE COMPENSATRICE DE PREAVIS NON EFFECTUE	0	0	98.250	
INDEMNITE COMPENSATRICE DES DROITS ACQUIS EN CET	0	0	98.250	
INDEMNITE COMPENSATRICE DE PREAVIS SUITE A AT OU MP	0	0	98.250	
INDEMNITE FORFAITAIRE DE CONCILLIATION PRUD HOMALE	0	0	98.250	
INDEMNITE LEGALE FIN DE CDD (10%)	0	0	98.250	
INDEMNITES JOURNALIERES BRUTES A DEDUIRE DU REVENU (A SAISIR EN -)	0	0	98.250	
MONTANT A DEDUIRE POUR LA GARANTIE DU NET A PAYER SI IJ (A SAISIR EN -)	0	0	98.250	
MONTANT DES IJ COMPLEMENTAIRES (A SAISIR EN -)	0	0	98.250	
AUTRES INDEMNITES SOUMISES A COTISATIONS	0	0	98.250	
REMUNERATIONS CLASSIQUES	0	0	98.250	

Le module saisir un volet social 2/3



Liste des Eléments non soumis à cotisation au 01/01/2019

LIBELLE ELEMENT DE REMUNERATION	TOP SOUMIS A	TOP SOUMIS A	TAUX D'ABATTEMENT	TAUX DU
	COTISATIONS	L'IMPOT (A INCLURE	DE L'ASSIETTE CSG	FORFAIT
		DANS LE NET FISCAL)		SOCIAL
		O/N .		
REMUNERATION EXCLUSIVEMENT EN NATURE	N	N		
PRIME EXCEPTIONNELLE (HORS COT ET CONTRIB.)	N	N		
PARTICIPATION AFFECTEE A UN PEE	N	N	100.000	20.000
INTERESSEMENT AFFECTE A UN PEE	N	N	100.000	20.000
INDEMNITE SPECIFIQUE DE RUPTURE CONVENTIONNELLE	N	N		20.000
INDEMNITE LEGALE OU CONVENTIONNELLE DE MISE A LA RETRAITE	N	N	100.000	20.000
INDEMNITE LEGALE DE LICENCIEMENT	N	N	100.000	20.000
DOMMAGES ET INTERETS DUS A UN CDD OU PENDANT PERIODE ESSAI	N	N	100.000	20.000
INDEMNITE TRANSACTIONNELLE	N	N	100.000	20.000
INDEMNITES JOURNALIERES NETTES	N	N		
AUTRES VERSEMENTS SOUMIS A CSG CRDS, FORF. SOC.	N	N	100.000	20.000
AUTRES DEDUCTIONS SOUMISES A CSG ET FS (A SAISIR EN -)	N	N	100.000	20.000
AUTRES VERSEMENTS SOUMIS A CGS CRDS	N	N	100.000	
AUTRES VERSEMENTS HORS COT ET CONTRIB.	N	N		
AIDE DE L ETAT AUX TRAVAILLEURS HANDICAPES (HORS BS)	N	N		
MEDAILLE DU TRAVAIL	N	N		
VERSEMENT SANTE	N	Ν	100.000	8.000
PARTICIPATION EMPLOYEUR A LA CFS (PP)	N	Ν	100.000	8.000

Le module saisir un volet social 3/3



Elément soumis à cotisation – Proposition de montant des indemnités de fin de contrat et indemnités compensatrice de congés payés

	control oct do 455 53 Europ colouido our lo poco do 10% de lo repubercitor totolo
Sauf exception, les r	du contrat TESA (2278.05 Euros). Si vous souhaitez que ce montant soit reporté
Date de début de ratta	plus d'information sur le calcul des indemnités en fin de contrat, reportez vous aux sites gouvernementaux ou à l'aide en ligne.
Date de fin de rattach	
Type de rémunératio	OK Annuler
Montant :	*

La proposition de montant ne prend en compte que la période de contrat en TESA +

Ajouter un élément de rémunération soumis à cotisations

Autres éléments s Sauf exception, les r	D'après les informations connues de TESA, l'estimation de l'Indemnité compensatrice de congés payés est de 501.17 Euros calculée sur la base de 10% de la rémunération totale du contrat TESA (2733.66 Euros). Si vous souhaitez que ce montant soit reporté cliquez sur ok, sinon cliquez sur annuler et saisissez
Date de début de ratta	vous-meme le montant. Pour plus d'information sur le calcul des indemnités en fin de contrat,reportez vous aux sites gouvernementaux ou à l'aide en ligne.
Date de fin de rattach Type de rémunératio	OK Annuler
Montant :	*

Le module saisir un volet social 7/9

→ Les cotisations ont été recalculées en fonction des informations saisies et des données de l'adhésion.

Cotisations complémentaires

?

Informations générales du salarié au 16/10/2017

Employeur : 44047258700011 - GPT EMPLOYEURS LE PREZ DES ILES

Salarié : CADRE EMPLOYER () Né le : 01/01/1986

Emploi : CADRE AGRICOLE en CDI depuis le 01/10/2017

le SMIC horaire brut est de 9.76 euros au 31/10/2017

Informations de base de la rémunération

Rémunération brute soumis à cotisations : 1480.30 €

Plafond de sécurité sociale : 3269.00 €

Cotisation indiquée dans la gestion des taux. Elle est sélectionnée par défaut. A décocher si vous ne souhaitez pas qu'elle apparaisse sur le bulletin de salaire en cliquant sur le pictogramme Action.

Nom de la cotisation		Base €	% Part salarié	Montant € part salarié	% Part Patronale	Montant € part Patronale	Action
COMPLEMENTAIRE PREVOYANCE	Forfait	1480.30		32.50		38.25	Ð
Choix des cotisations							

> Ajouter une rectification sur une période précédente

Annuler Précédent

Suivant

Le module saisir un volet social 8/9

Accès au récapitulatif avant envoi, certifier l'exactitude des informations. Après avoir envoyé, réception d'un accusé d'envoi

Récapitulatif avant envoi

GPT EMPLOYEURS							
2110 - Prolongement act. cult. spéc.							
CADRE EMPLOYER () Né le : 01	/01/1986						
CADRE AGRICOLE	En :	CDI					
01/10/2017	Date d'ancienneté :	01/10/2017					
Concernment of	Echelon/coef:						
Exploitations agricoles Alpes de Haute Provence							
France							
Du 01/10/2017 au 31/10/2017							
25/10/2017							
20 jours	Nb jours absence non payée :	0 jours					
En cours Motif de rupture : Aucun							
PAR VIREMENT AU COMPTE							
0.00€							
	GPT EMPLO 2110 - Prolongement act. cult. s CADRE EMPLOYER () Né le : 01. CADRE AGRICOLE 01/10/2017 Exploitations agricoles Alpes of France Du 01/10/2017 au 31/10/2017 25/10/2017 20 jours En cours PAR VIREMENT AU COMPTE 0.00 €	GPT EMPLOYEURS 2110 - Prolongement act. cult. spéc. CADRE EMPLOYER () Né le : 01/01/1986 CADRE AGRICOLE EAGRICOLE En : 01/10/2017 Date d'ancienneté : Exploitations agricoles Alpes de Haute Provence Exploitations agricoles Alpes de Haute Provence France Du 01/10/2017 au 31/10/2017 25/10/2017 20 jours Nb jours absence non payée : En cours Motif de rupture : PAR VIREMENT AU COMPTE 0.00 €					

Eléments de rémunérations soumis à cotisations					
Nature	Nombre / Base	Montant €			
Heures normales 1	151.67	1480.30			

Cotisations saisies	Tranches	Base €	% part salarié	Montant € part salarié	% part Patronale	Montant € part Patronale
COMPLEMENTAIRE PREVOYANCE	Forfait	1480.30		32.50		38.25
TOTAL				32.50		38.25

* 🗍 Déclaration sur l'honneur

Je certifie exacts les éléments déclarés et avoir pris connaissance des devoirs et obligations sur les conditions générales d'utilisation.

Continuer plus tard

> Visualiser les conditions générales d'utilisation

Précédent

Envoyer

?

Le module saisir un volet social 9/9

Si vous ne souhaitez pas valider le volet social de suite, il est possible de le « Continuer plus tard »



Pour reprendre la saisie du volet social, rendez-vous dans le menu d'accueil

Après envoi, les bulletins de salaire sont calculés en cours de journée de 8h à 16h30 du lundi au vendredi les jours ouvrés

Mes actions en attente

- > DPAF TESA à envoyer
- Volets Sociaux TESA à envoyer
- > Bulletins de Salaire à valider

Mes embauches et salaires

- Saisir une déclaration préalable à l'embauche (DPAE)
- > Saisir les données sociales du bulletin de salaire
- > Les contrats TESA de mes salariés

Mon compte employeur TESA

- > Informations d'adhésion
- > Gérer mes taux de cotisation
- ur > Tâches (pour les rémunérations à la tâche)
 - > Registre Unique du Personnel
 - > Supprimer un modèle de contrat

Mes Documents

- n > Recherche d'un document
 - > Documents de cotisations

Le Bulletin de salaire



Le Menu TESA

Une fois le volet social envoyé, le bulletin de salaire (BS) est calculé par votre MSA et le BS Brouillon est disponible dans Mes actions en attente

Mes actions en attente

> DPAE TESA à envoyer

> Volets Sociaux TESA à envoyer

> Bulletins de Salaire à valider

Mes embauches et salaires

- > Saisir une déclaration préalable à l'embauche (DPAE)
- > Saisir les données sociales du bulletin de salaire
- > Les contrats TESA de mes salariés

Mon compte employeur TESA

- > Informations d'adhésion
- Gérer mes taux de cotisation
- > Membres de mon groupement d'employeurs
- > Tâches (pour les rémunérations à la tâche)
- > Registre Unique du Personnel
- > Supprimer un modèle de contrat

Mes Documents

- > Recherche d'un document
- > Documents de cotisations

> Retour

Le bulletin de salaire

MSA Marne Ardennes Meuse > Mon Espace Privé > Titre Emploi Service... > Validation des bulletins de salaire





Les bulletins de salaire que vous n'avez pas validé au 03 du mois suivant le seront automatiquement (traitement de la facture). Il suffit de valider la liste pour récupérer le bulletin de salaire en PDF.

Modifier un volet social pour recalcule du Bulletin de salaire

Confirmation

Attention : La modification d'un volet social entraine l'annulation du bulletin de salaire associé. Un nouvel envoi du volet social sera nécessaire afin d'obtenir à nouveau le bulletin de salaire.

→ Ce volet social vient modifier celui transmis le 28/09/2017 sous le nº 83_VS_20170928_49 pour la période du 01/09/2017 au 30/09/2017

Annuler

Valider

Visualisation du BS Brouillon

			Bulletin de Salaire Contrat T5120 roc roc roceter o ro Période du 07/01/2019 au 31/01/2019	
Ref : 51_VS_201902uu				Feuillet 1/2
Nº Siret	Activité			
and the second se	1100 - Exploitation	agricole		
Convention IDCC : 8216	- Viticulture Champag	ine Bro		
N° INSEE	Emploi	-101	1.5.8.2	
1000	A DECEMBER OF A	~ 4		
Durée contrat/catég.	Niveau	Date ancienneté	M. CHRISTOPHE	
151,67 H mois / 0,00 H	00301 Non Cadre	07/01/2019		

Nb jours travailés: 3 Nb jours absence: 0 Nb total d'heures: 23,00 CDD Du 07/01/2019 au 31/03/2019

_

Eléments de rémunérations soumis à cotisations						
Nature	NB / Base	Taux %	Tarif	Montant		
TAILLE LIAGE	23,000		12,600	289,80		
	23,000			289,80		
Total période			_	289,80		

Cotisations et contributions sociales						
Cotisations	Base	Taux salarial	Part salarié	Part employeu		
Santé						
Sécurité sociale - maladie maternité invalidité décés	289,80			20,29		
Assurance accident du travail - maladies professionnelles Retraite	289,80			11,04		
Securite sociale deplafonnee	289,80	0,400	1,16	5,51		
Securite sociale plafonnee	289,80	6,900	20,00	24,78		
Retraite complémentaire t1			13,88	15,16		
Retraite complémentaire t2						
Famille - securite sociale				10,00		
Assurance chômage				12,17		
Formation	289,80	0,010	0,03	4,23		
Autres contributions dues par I employeur	289,80			2,43		
Csg non imposable à l'impôt sur le revenu	284,73	6,800	19,36			
Csg imposable à l'impôt sur le revenu	284,73	2,400	6,83			
Csg imposable sur autre rémunération						
Crds imposable à l'impôt sur le revenu	284,73	0,500	1,42			
Allègement de cotisations				-66,03		
Total des Cotisations et Contributions :			62,68	39,58		

NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU						227,12	
Dont évolution de la	a rémunération liée à la	suppression	n des cotisations salariales chôn	nage et malad	ïe	4,29	
Impôt sur le reven	U prélevé à la source	Base	Taux non personna	lisé	Montant de prélèvemen	t à la source	
importati le reventa		200,07	0.00		Net pa	yé en euros 227.12	
				Alle	gement de cotisations ployeur	71,25	
Date de paiement	Mode de règlement	1	Acompte déjà versé	Tot	al versé par l'employeur	324,16	
04/02/2010	CHEQUE						
Les Bulletins de salaire validés

Accusé d'envoi de la validation bulletins de salaire

Nous avons bien reçu la validation de vos bulletins de salaire pour l'établissement : le 17/10/2017 à 13 heures 42 minutes

Cette validation est référencée sous le numéro : 83_BS_20171(

Vous devez :

- Visualiser puis imprimer le formulaire Bulletin de Salaire (en deux exemplaires dûment signés conjointement, dont un remis à votre salarié)

- Imprimer l'attestation Pôle emploi et le certificat fin de contrat en fin de contrat (à remettre obligatoirement à votre salarié)

	Bulletins de salaire validés										
<u>N° Contrat</u>	Nom Prénom	<u>Début</u> période de paie	<u>Fin période</u> <u>de paie</u>	<u>Date de paie</u>	Bulletin salaire	Attest. pôle emploi	Certif. fin contrat				
10S049		01/09/2017	30/09/2017	30/09/2017							
105049		01/09/2017	30/09/2017	30/09/2017	4						
10S049		01/09/2017	30/09/2017	30/09/2017	2						

Les Bulletins de salaire

Accusé d'envoi BS validé

ŧ					
Ref: 51_BS_201902u					Feulliet 1/2
N° Siret	Activité				
02100000100011	1190 - Viticulture				
Convention IDCC : 8216	8 - Viticulture Champagr	ne			
N° INSEE	Emploi MANUTENTIONNAI	RE			
Durée contrat/catég. 51,00 H mois / 0,00 H	Niveau 00101 Non Cadre	Date ancienneté	M. (

Bulletin de Salaire

Nb jours travaillés: 8 Nb jours absence: 12 Nb total d'heures: 50,00 CDD Depuis le

Suite à une décision MSA, les taux en part patronale ne figurent pas volontairement sur les bulletins de salaire

Eléments de rémunérations soumis à cotisations											
Nature	NB / Base	Taux %	Tarif	Montant							
Heures normales 1	50,00		10,03	501,50							
	50,00			501,50							
Total période				501,50							

0-1111	0	Townshields	Destant of	De terreterez
Cotisations	base	Taux salarial	Part salarie	Part employeu
bante				
Securite sociale - maladie maternite invalidite deces	501,50			35,11
Complémentaire incapacité, invalidité, décés	501,50	1,042	5,23	1,36
Assurance accident du travail - maladies professionnelles	501,50)		19,11
Retraite				
Securite sociale deplafonnee	501,50	0,400	2,01	9,53
Securite sociale plafonnee	501,50	6,900	34,60	42,88
Retraite complémentaire t1			24,02	26,23
Retraite complémentaire t2				
amille - securite sociale				17,30
Assurance chômage				21.06
Formation	501.50	0.010	0.05	7.32
Autres contributions ou cotisations (divers)				
Autres contributions dues par I employeur	501,50)		4,39
Sg non imposable à l'impôt sur le revenu	492.72	6,800	33.50	-
Csg imposable à l'impôt sur le revenu	492.72	2,400	11.83	
so imposable sur autre rémunération		-		
Crds imposable à l'impôt sur le revenu	492.72	0.500	2.46	
Allègement de cotisations		-,		-135.25
otal des Cotisations et Contributions :			113.70	49.04
NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU				387.80
Dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations sa	lariales chômage e	t maladie		7.43

Impôt sur le revenu Impôt sur le revenu	u prélevé à la source	Base 402.09	Taux personnalisé 17.10	Montant de prélèvement à la		à la source 68.76
					Net pa	yé en euros
						319,04
				AI	ègement de cotisations	144,28
				en	nployeur	
				Тс	tal versé par l'employeur	541,51
Date de paiement	Mode de règlement	t /	Acompte déjà versé			
04/02/2019	CHEQUE					



Dans « Recherche documents»

Recherche Documents

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Cet écran permet de rechercher les documents TESA

	Nature du document :	*	Sélectionner la nature du document 🔻		
Contact			Sélectionner la nature du document BULLETIN DE SALAIRE CERTIFICAT FIN DE CONTRAT ATTESTATION POLE EMPLOI ADHESION TESA FACTURE RECAPITULATIF MENSUEL DPAE CONTRAT DPAE SANS EMBAUCHE AR DPAE	> Retour à l'accueil	;
			AVENANT		

Mes embauches et salaires

- > Saisir une déclaration préalable à l'embauche (DPAE)
- > Saisir les données sociales du bulletin de salaire
- > Les contrats TESA de mes salariés

Contrat TESA

	Contrat T51 pour ' envoyé le 11 n° l'établissement minu	/07/2018 à <mark>1</mark> 8 heures 13 tes								
	sous le numéro : 51_EDPE_19218_									
	concernant le salarié									
Accès à la visualisation	 > Visualiser puis imprimer la DPAE > Visualiser puis imprimer l'attestation accusant réception de l'embauche > Visualiser puis imprimer le contrat de travail initial > Visualiser la déclaration de renouvellement 									
	> Modifier le contrat du salarié									
	Volet social et Bulletin de salaire									
	> Saisir un Volet Social									
	Vous trouverez ci-dessous la liste des BS déclarés à votre MSA.									
	Liste des Bulletins de Salaire envoyés									
	Date d'envoi N° identification des BS Début de période de paie Fin de période de paie	BS								
	01/10/2018 51_BS_20181001_810 01/09/2018 30/09/2018									
Accès à la visualisation du	01/08/2018 31/08/2018 31/08/2018									
bulletin de salaire	02/08/2018 51_BS_20180802_997 12/07/2018 31/07/2018 02/08/2018 51_BS_20180802_994 12/07/2018 31/07/2018	<u>a</u>								

Mon compte employeur TESA

- > Informations d'adhésion
- > Gérer mes taux de cotisation
- > Tâches (pour les rémunérations à la tâche)
- Registre Unique du Personnel
- > Supprimer un modèle de contrat

Gestion du RUP

Si vous cliquez sur Rechercher, il sera affiché la liste des salariés qui ont fait l'objet d'une ou plusieurs Déclarations Préalables à l'Embauche par Internet.

A partir de cette liste, vous pouvez sélectionner la situation du salarié à modifier en cliquant sur le n° TESA.

Pour optimiser votre recherche, vous pouvez sélectionner le nom et/ou la date de naissance du salarié recherché ce qui permet d'afficher les seuls salariés dont les éléments connus se rapprochent de votre sélection.



Vous pouvez également classer ce tableau à votre convenance en cliquant sur les titres de colonnes.

Nom :	Date de naissance :	
	Rechercher	

Résultats

4				1234 🕨					•
<u>Déclaré le</u>	<u>N° TESA</u>	<u>Nom Prénom</u> <u>Nationalité</u>	<u>Né(e) le</u> <u>Sexe</u>	<u>Date</u> <u>d'entrée</u> <u>Heure</u>	<u>Date de</u> <u>sortie</u>	<u>Sans</u> embauche	<u>Nature de</u> <u>contrat</u> <u>Emploi</u> <u>occupé</u>	<u>Titre</u> <u>de</u> <u>travail</u>	Modifier
22/09/2018	10Q422115		28/11/1996 Masculin	24/09/2018 08:00	21/12/2018	N	CDD-TP OUVRIER ESPACE VERT	N	4
01/09/2018	10Q412940		10/03/1993 Masculin	03/09/2018 08:00	30/11/2018	Ν	CDD ESPACES VERTS	N	
11/07/2018	10Q355568		13/12/1995 Masculin	12/07/2018 08:00	31/12/2018	Ν	CDD ESPACE VERT	Ν	<u>s</u>
18/06/2018	10Q352638		14/10/1996 Masculin	18/06/2018 08:00	17/08/2018	Ν	CDD OUVRIER	N	<u>S</u>

Mes Documents

Recherche d'un document
 Documents de cotisations

Recherche Documents

Les champs marqués d'un * sont obligatoires Cet écran permet de rechercher les documents TESA Nature du document : Sélectionner la nature du document . 13 Sélectionner la nature du document BULLETIN DE SALAIRE Critères de recherche Accès à la visualisation du FACTURE vous pouvez affiner votre rechei RECAPITULATIF MENSUEL ate d'envoi pour les documents liés à l'embauche, date de bulletin de salaire, facture et validation pour les documents lié récapitulatif mensuel Attention, la liste vous présente l'ensemble des documents validés. Parmi eux, certains peuvent être obsolètes (exemple : déclaration d'embauche dans le cas d'une sans embauche). 曽 曽 Au : Date du : 01/09/2018 31/10/2018 Rechercher Effacer

Groupement d'employeurs



Groupement d'employeurs

Module Embauche



Mesures destinées à limiter les déplacements du salarié

Nombre maximal de déplacements journaliers :	4
Trajet maximal journalier :	50 en kms
	120 en temps (min)
Autres mesures :	aucune
Annuler	Précédent Suivant

Groupement d'employeurs

Module Volet social

Cotisations complémentaires à faire apparaître sur le volet social

Les cotisations sélectionnées apparaitront sur le volet social en cours et seront reprises sur les suivants.

Pour modifier la présence ou les valeurs d'une cotisation pour l'ensemble des volets sociaux à venir, veuillez utiliser le lien Gérer mes taux de cotisation sur la page d'accueil du service.

Présente sur le Volet social	Nom de la cotisation								
<u>@</u>	COMPLEMENTAIRE PREVOYANCE								
Précédent Valider									
Répartition par lieux de travail									
	Les champs marqués d'un [*] sont obligatoires								
	Informations générales du salarié au 16/10/2017								
	Employeur : 44047258700011 - GPT EMPLOYEURS LE PR	REZ DES ILES							
	Salarié : CADRE EMPLOYER () Né le : 01/01/1986								
	Emploi : CADRE AGRICOLE en CDI depuis le 01/10/2017								
	le SMIC horaire brut est de 9.76 euros au 31/10/2017								
	Répartition par lieux de travail								
	Nombre de jours saisis dans les éléments de rémunérati	on : 20							
	Nombre d'heures saisies dans les éléments de rémunéra	ation : 151.67							
Siret et Raison Sociale <u>Code postal</u> Nombre jours Nombre her									
	30300		20.00	151.67					
	> Choix des lieux de travail								

Annuler

Précédent

Suivant



- 1. L'embauche
- 2. Reprise d'un contrat « apprenti » lors de l'ouverture au TESA +
- 3. Saisie d'un volet social

1- L'embauche

Bloc contrat

Sant fami retra serv	é lle lite ices Pro	venc	эA	zur	c	Mon es	pace privé	téconnexion x de service
		1	-2-	3	4	5		
Accueil > Choix de	service > Titre Emploi :	Employeur Service > Saisie	Contrat d'une Décl	Salarié laration Préalable à	Récapitulatif l'Embauche (DPAE)	Envoi		? 🖾 👔
	Contract							
	Les champs marqués d'un *(sort obligatoires						
	Emploi							
	Qualité du nouvel emi	bauché :		Apprenti si empl. i	nscrit rm ou < 11 sal.	-		?
	Emploi occupé :			APPRENTI				
	Secteur professionnel	:	Exp	ploitation agricole n	on affiliée			
	Convention collective	:	303	10 - Cod dpt30 du 01	1/04/03 salariés expl	loitations agrice	oles	
	Si autre convention ap	pplicable au salarié	10 A					
	Coefficient hiérarchiqu	ue: 00	115 🖕	A	utre coefficient :			

Qualité de nouvel embauché possibles :

-> apprenti si employeur inscrit au Répertoire des métiers OU effectif < 11 salariés

-> apprenti si employeur non inscrit au répertoire des métiers ET effectif employeur > 10 salariés

Bloc « Nature du personnel »

Nature du personne	I		
Personnel administratif :	Oui Non		2
Indiquer « Oui » en contrat particulier et	Oui Non	Si cadre, catégorie:	
choisir « Contrat d'apprentissage » dans la liste déroulante	Oui Non	Contrat d'apprentissage	



2- Reprise d'un contrat « apprenti » lors de l'ouverture au TESA



Annuler

=> Confirmation de la reprise d'un contrat en TESA

Confirmation de la reprise d'un contrat en TESA

Veuillez trouver ci-dessous les éléments du contrat que vous venez de sélectionner. Si certaines informations ne sont pas correctes, utilisez le service de modification de contrat après l'avoir repris en TESA.

Employeur :
Identifiant : 4
Adresse
Activité : 2110 - Prolongement act. cult. spéc.
Salarié :
Identifiant : 0248000339929 - Apprenti John (11/03/2000)
Adresse : - 48300 ST FLOUR DE MERCOIRE
Domiciliation fiscale : France
Contrat :
Référence : R832019111310S053734 en CDD à compter du 01/05/2019
Pour un emploi de :
Convention collective : 3030 coef/emploi :

Annuler

Suivant

Une fois intégré, le contrat de l'apprenti est visible depuis « Les contrats TESA de mes salariés» avec un N° de TESA plus long

Liste des contrats gérés en TESA

Les déclarations sont archivées durant 3 ans.

A partir de la sélection d'une DPAE, vous pouvez la déclarer sans embauche, réutiliser les éléments d'embauche et d'emploi, renouveler un CDD, éditer l'attestation Pôle Emploi, visualiser l'accusé de réception, les bulletins de salaire...

Recherche des contrats TESA

Nom du Salarié :	apprenti		Prénom	:	J.			
Période d'embauche : du			au :					
L'affichage est limité à 35 contrats. Pour affiner le résultat, saisissez des critères de recherche. Pour revenir à l'état initial, cliquez sur le bouton Effacer. Effacer Rechercher								
		Effacer	Rechero	oher				
Résultat de la recherche	,	Effacer Liste de	Rechero s contrats T	cher TESA				
Résultat de la recherche <u>Nº TESA</u>	<u>Date</u> d'embauche	Effacer Liste de <u>Nom/Pr</u> sa	Rechero s contrats T énom du larié	rESA <u>Nature du</u> contrat	Date de fin	Statut	Accéde	

3- Saisie d'un volet social

Bloc Informations générales

Saisie d'un volet social - Informations générales

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Employeur		
Employeur :		
Activité :	2110 - Prolongement act. cult. spèc.	

Informations générales du salarié au 13/11/2019

Salarié :	APPRENTI JOHN (0248000339929)	né(e) le : 11/03/2000
Adresse :	48300 ST FLOUR DE MERCOIRE	
Domiciliation fiscale :	France	
Emploi :		
En :	CDD	
Dates du contrat :	Du 01/05/2019 au 31/12/2019	
N° contrat :	105053734	
Echelon/coef :	Non Cadre	
Dispense du salarié à la CFS :	NON	
Si ces informations ne sont	pas correctes, vous pouvez les modifier via le service « Mo	dification de contrat ».

Informations pour la constitution du bulletin de salaire

		?
	Début de période de paie :	01/05/2019
	Fin de période de paie :	31/05/2019
	Date de paie :	13/05/2019
Type de rémunération	Type de rémunération :	Horaire -
Sélectionner « Horaire » dans	Mode de règlement :	virement
le menu déroulant	Date d'ancienneté du salarié :	01/05/2019
	Convention IDCC :	1286 Convention collective nationale des detaillants, detaillants-fabricants et artisans de la confiserie, chocolaterie, biscuiterie
	Étes-vous un groupement employeur de re	mplacement ? Oui 💽 Non
	A	nnuler Suivant

1- Saisie d'un volet social Bloc Elément de rémunérations (horaires)

La rémunération de l'apprenti est forfaitaire : elle doit être renseignée depuis « Eléments soumis à cotisation »

→ Pour un apprenti, saisissez "rémunération de l'apprenti" dans autres éléments soumis à cotisations au lieu des heures normales et majorées.

Eléments de rémunérations (horaires)

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Informations générales du salarié au 13/11/2019

Employeur : 48241872000017 - GPT EMPLOYEURS LE CAMBOURIN

Salarié : APPRENTI JOHN (0248000339929) Né le : 11/03/2000

Emploi : en CDD du 01/05/2019 au 31/12/2019

le SMIC horaire brut est de 10.03 euros au 31/05/2019

Heures normales

	Nombre	Tarif horaire
Heures normales 1 :		e
Heures normales 2 :		€

Heures Supplémentaires / complémentaires

	Nombre	Taux majoré	Tarif horaire	
8 premières heures (HS1) :		%	•	
Au delà des 8 premières heures (HS1) :		%	€	
8 premières heures (HS2) :		%	€	1
Au delà des 8 premières heures (HS2) :		%	•	

Heures Majorées

	Nombre	Taux majoré	Tarif horaire
Heures majorées 1 :		%	€
Heures majorées 2 :		%	€
Heures majorées 3 :		%	E

Eléments soumis à cotisation

Ajouter un élément soumis à cotisations

Eléments non soumis à cotisation

> Ajouter un élément non soumis à cotisations

Acompte déià versé 0.00

€

91

?

Les éléments saisis lors du mois précédent sont systématiquement repris dans ces 2 rubriques. Il convient de les supprimer si elles ne sont pas à conserver pour le mois en cours

[TESA +] – Juillet 2020

1- Saisie d'un volet social Bloc Ajouter un élément de rémunération soumis à cotisations

	Ajouter un élément de rémuné	Ajouter un élément de rémunération soumis à cotisations						
	Les champs marqués d'un * sont obligatoires							
	Autres éléments soumis à cotisa	Autres éléments soumis à cotisations :						
	Sauf exception, les revenus sont soum	uf exception, les revenus sont soumis à cotisations sociales, à CSG/CRDS et à l'impôt :						
	Date de début de rattachement :	01/05/2019						
	Date de fin de rattachement :	31/05/2019						
	Type de rémunération :	Remuneration de l'apprenti						
	Montant	500.00						
Sélectionner « Rémunération de l'apprenti »								
		Annuler Valider						

Eléments soumis à cotisation

					?
Elément de revenu	<u>Montants</u> (<u>€</u>)	Date début rattachement	Date fin rattachement	Acti	ions
Remuneration de l'apprenti	500.00	01/05/2019	31/05/2019	9	曹
> Ajouter un élément soumis à cotisations					